



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

ICC 102-3 Add. 1 (F)

13 Mars 2009
Original: English

F

Conseil international du Café
102^e session
18 – 20 mars 2009
Londres, Angleterre

**Résumé des rapports de situation soumis par
les Agences d'exécution de projet (AEP) sur
les projets en cours de mise en œuvre**

Contexte

L'OIC, en tant qu'organe de contrôle des projets sur le café du Fonds commun pour les produits de base (FCPB), participe au suivi de la mise en œuvre des projets, notamment l'examen de la réalisation des objectifs, l'identification des contraintes et la vérification des dépenses. Le présent document contient le résumé en français des rapports de situation sur les projets mettant en jeu des pays francophones. Le rapport complet en anglais est disponible sur demande auprès du Secrétariat.

Annexe VII : Exploitation du potentiel du café Robusta gourmet au Gabon et au Togo – CFC/ICO/42 (AEP : CABI)

Annexe VIII : Accroissement de la résistance du café à la rouille des feuilles et autres maladies en Inde et dans quatre pays africains – CFC/ICO/40 (AEP : CABI)

Annexe IX : Accès au financement pour la mise en valeur de cultures de diversification dans les régions de caféiculture – CFC/ICO/30 (AEP : FGCCC/OCIBU)

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à prendre note de ce document.

**EXPLOITATION DU POTENTIEL DU CAFÉ ROBUSTA GOURMET
AU GABON ET AU TOGO
(CFC/ICO/42)**

1. Période couverte par le rapport : novembre 2007 – juin 2008

2. État d'avancement de la mise en œuvre du projet

Des études préliminaires ont été faites au Togo en mai 2008 pour recueillir des informations sur les caractéristiques socioéconomiques des exploitants ciblés par le projet ainsi que sur leurs pratiques en matière de production, transformation et commercialisation. Ces renseignements serviront de point de référence pour le suivi de l'évolution du statut socioéconomique des bénéficiaires du projet ainsi que de l'impact du projet sur l'amélioration des méthodes de production, de transformation et de commercialisation. Vingt-cinq pour cent des exploitants participant au projet ont été sondés.

Les lieux d'implantation du projet pilote au Togo ont été identifiés dans quatre zones : Montagne Kloto-Dayes, Kpélé–Amou, Plateau d'Akposso et Akébou. La priorité a été donnée aux exploitants regroupés au sein de groupes ou d'associations. Quelques caféiculteurs individuels ont également été inclus de façon à obtenir des données complémentaires qui serviront à comparer les deux systèmes. Des campagnes de sensibilisation ont été organisées dans six secteurs couvrant les quatre zones. Un total de 262 exploitants ont été touchés pendant la campagne. A l'issue des réunions de sensibilisation, 500 exploitants ont été identifiés et 12 sites de démonstration choisis. Un recensement effectué dans les champs de la zone couverte par le projet pilote au Togo a révélé que 36 395 caféiers étaient morts ou moribonds et devaient être remplacés. Au Gabon, le projet a été mis en œuvre dans les provinces du Haut-Ogooué et de Ngounié. Les participants sont essentiellement des grandes et moyennes plantations à Alanga, Onjeye, Onguia, Oyou, Kiri 1, Kiri 2, Kele, Omoye, Okango ville, Odjala et Oyou dans la province du Haut-Ogooué et des petites plantations dans les provinces du Haut-Ogooué et de Ngounié.

La formation des formateurs a pour objectif de dispenser aux vulgarisateurs et autres formateurs des connaissances sur les bonnes pratiques culturales et de transformation, y compris l'élagage, le désherbage, le paillage, l'emploi des engrais et pesticides, le traitement post-récolte, la transformation, la traçabilité, l'entreposage et la manutention pendant le transport. Une formation à la cueillette du café et à la transformation par la voie sèche a été effectuée en août 2008 à Agadzi et Klabé-Azafi. Les participants étaient notamment des formateurs et des agronomes des sous zones de Montagne Kloto, du Plateau de Dayes et de Kpélé-Amou ; les formateurs et les agronomes des Plateaux d'Akposso et d'Akébou ont été formés à Klabé-Azafi. Quelques 60 formateurs, 4 jeunes agronomes responsables des sous zones et 2 agronomes principaux ont participé à cet exercice. Le coordinateur de projet au niveau national, M. Komlan Wegbe, et le Président de FUPROCAT, M. Essolakina Karabou,

ont également assisté à la formation. Cette activité a nécessité l'élaboration du programme de formation et d'un calendrier tenant compte des activités saisonnières. Le Gabon a entamé cette activité en dispensant une formation à son personnel clé chargé de la régénération avant le lancement du projet. Une formation supplémentaire sur les pratiques de transformation et d'agronomie est prévue pour le troisième trimestre de l'année, en fonction des activités saisonnières de cette période.

Les parcelles témoins sont un élément important de la formation des exploitants de cultures pérennes comme le café. Pour assurer le succès des sites témoins, chaque parcelle témoin ne devrait pas recevoir plus de 30 exploitants. La mise en place des parcelles témoins a commencé au Togo afin de montrer aux exploitants participant au projet les bonnes pratiques agronomiques. Douze parcelles témoins de 0,5 hectare ont été identifiées à cet effet. Au Gabon, cette activité a porté sur la régénération de certaines parcelles de façon à former les caféiculteurs à cette pratique.

3. Évaluation de l'utilisation des ressources

Pendant la période considérée, le projet a reçu une allocation autorisée de \$200 000, dont \$100 000 ont été versés à l'AEP, \$50 000 au Gabon et \$50 000 au Togo. Les dépenses totales se sont élevées à \$798 847. Pendant la période considérée, les dépenses d'équipement se sont élevées à \$483 694,09, dont deux véhicules. Au total, ces dépenses ont représenté 94% du budget de la première année.

4. Évaluation de la coordination et de la gestion du projet

Même si la plupart des activités du projet sont en cours, certains des objectifs de la période considérée n'avaient pas été atteints en décembre 2008. Dans la plupart des cas, il s'agit d'activités qui ont été retardées par la lenteur du lancement des opérations au Gabon et au Togo. Ces activités ont été reprogrammées pour 2009. Les retards ne devraient pas se reproduire dans la mesure où des instruments permettant d'accélérer les opérations sont maintenant en place dans les deux pays. Les comités directeurs de projet ont été créés dans les deux pays et les coordinateurs nationaux ont été nommés. Le personnel du projet a également été déployé et assure une étroite surveillance du projet au niveau des plantations. Les activités de renforcement des capacités du personnel du projet ont été lancées dès le début du projet. Les comptables du projet et les coordinateurs nationaux ont été formés dans leurs domaines respectifs en mettant l'accent sur le respect des procédures du FCPB.

5. Effets sociaux et environnementaux de la mise en œuvre du projet

L'impact du projet sur les foyers et l'environnement ne s'est pas encore totalement matérialisé. Toutefois, on estime que le projet permettra aux caféiculteurs d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à une production plus durable de café (activité 1.5), et qu'il aura un impact positif sur l'environnement.

6. Planification de la poursuite de la mise en œuvre du projet

Le principal défi des mois à venir sera de mettre en place les installations de transformation appropriées à l'intention des exploitants. La formation à la transformation et à la manutention du café devra être intensifiée pour assurer une bonne utilisation du matériel. La production de jeunes plants destinés à être plantés en champ pendant la saison des pluies de 2009 est un autre domaine qui nécessitera un suivi constant. La création de laboratoires de dégustation et la formation des dégustateurs seront également des activités importantes. La première récolte de café du projet n'étant attendue que début 2009, les activités de commercialisation ont été très peu nombreuses en 2008.

7. Conclusions et recommandations

En dépit de la lenteur du démarrage des opérations au Gabon et au Togo, le projet a réalisé la plupart des activités prévues pour la première année. Il sera toutefois nécessaire de procéder à plusieurs ajustements budgétaires pour tenir compte des éléments et des activités qui, soit ont été omis dans le budget, soit ont reçu une enveloppe budgétaire insuffisante, par exemple les engrais, important intrant pour le Robusta gourmet, et la nécessité de rénover le matériel de transformation existant mais délabré dans les deux pays. L'inflation a érodé le budget approuvé du projet de façon significative. Cela est dû à plusieurs raisons : en premier lieu le projet a été élaboré il y a plus de cinq ans alors que le dollar était fort. Depuis, le dollar s'est considérablement déprécié par rapport aux autres monnaies. En outre, le projet a été élaboré en euros alors que la monnaie des bailleurs de fond est le dollar EU. La valeur de l'euro est demeurée relativement stable mais celle du dollar a chuté. En outre, la crise économique mondiale devrait avoir un effet négatif sur le projet dans la mesure où les prix des intrants nécessaires au projet continuent d'augmenter. Il sera donc nécessaire d'autoriser l'utilisation des fonds de réserve pour faire face aux besoins supplémentaires dus à l'inflation.

**ACCROISSEMENT DE LA RÉSISTANCE DU CAFÉ
À LA ROUILLE DES FEUILLES ET AUTRES MALADIES
EN INDE ET DANS QUATRE PAYS AFRICAINS
(CFC/ICO/40)**

1. Période couverte par le rapport : janvier à juin 2008

2. État d'avancement de la mise en oeuvre du projet

La plupart des activités prévues pendant la période ont bien commencé en dépit du retard dans le lancement du projet. Le projet a été officiellement lancé en avril 2008. Les plans de travail et les budgets du projet ont été examinés pendant l'atelier de lancement qui s'est tenu en Inde. Il a été décidé que les plans de travail et les budgets de chaque pays seraient approuvés par des comités directeurs qui ont été constitués dans chaque pays. Les comités directeurs de tous les pays, sauf l'Inde, se sont réunis. Cela étant, dans certains pays les réunions des comités directeurs se sont tenues à l'occasion du lancement national du projet comme au Kenya, en Ouganda et au Rwanda. Le comité directeur du Zimbabwe a tenu sa réunion séparément du lancement du projet qui a été effectué le 5 août 2008. Des progrès sensibles ont été faits par tous les pays participants.

La plupart des activités prévues pour chaque composante ont été mises en œuvre et certaines se sont poursuivies aux 3^e et 4^e trimestres. L'analyse des parties prenantes a été lancée dans tous les pays, la mobilisation des parties prenantes a commencé pratiquement dans tous les pays avec la réunion des comités directeurs. Dans tous les pays, l'identification du matériel génétique localement disponible pour les essais et l'introduction de matériel génétique nouveau en provenance de l'Inde ont été menées à bien. Des semences de matériel local et importé ont été plantées en pépinières. Elles évoluent de façon positive et devraient être prêtes à être incorporées dans des essais sur le terrain et en station. Toutefois, une sélection provenant de l'Inde n'a pas été retrouvée dans le système de quarantaine en Ouganda. Ces lignes seront réimportées à partir de l'Inde en octobre. De surcroît, les sites des pépinières ont déjà été identifiés pour mettre en place les jardins mères au cas où la résistance potentielle du matériel serait confirmée dans chaque pays participant.

3. Évaluation de l'utilisation des ressources

Pendant la période considérée le total des dépenses s'est élevé à US\$196 625,56 entre mars et juin 2008. Le projet a été lancé à Chikmagalur (Inde) et tous les partenaires, y compris le FCPB et l'OIC, ont participé à la conférence. Le début s'est fait lentement en raison des formalités d'établissement du projet mais nous comptons que les activités vont s'accélérer au cours du prochain trimestre dans la mesure où la plupart des institutions participantes ont maintenant rempli les formalités. L'AEP a transféré US\$350 000 au titre d'allocations autorisées à toutes les institutions participantes.

4. Évaluation de la coordination et de la gestion du projet

La coordination du projet a nécessité notamment des visites dans les pays et institutions participants afin de superviser et de faciliter la mise en œuvre des activités du projet. Il s'agit de prendre part au lancement de certaines activités, de prodiguer des conseils sur les procédures de mise en œuvre, d'élaborer des méthodes de mise en œuvre d'activités et de diriger la formation comme ce fut le cas pour les comptables au Rwanda et au Kenya. Certains comptables du projet n'ayant pas assisté à la conférence de lancement, CABI Africa a organisé des sessions afin que tous les comptables soient familiarisés avec les procédures d'établissement des rapports du FCPB et pour que les fonds soient utilisés dans le cadre des activités, comme prescrit dans le manuel de procédures financières.

5. Effets sociaux et environnementaux de la mise en œuvre du projet

Les stratégies de conservation ont nécessité essentiellement la remise en état des collections en jardin, la création de nouvelles collections de café devant être effectuée plus tard dans l'année lorsque les lignes importées auront été transplantées. Les protocoles d'identification des contraintes d'une conservation durable sont en cours d'élaboration. Des enquêtes biologiques sont en cours en Inde, au Kenya et au Rwanda.

6. Planification de la poursuite de la mise en œuvre du projet

Les principales activités prévues pour la prochaine période sont la culture de jeunes plants à partir du matériel génétique résistant importé de l'Inde et des pays participants, la préparation d'essais en champ et en station, la mobilisation des caféiculteurs, la poursuite de l'analyse des parties prenantes dans les pays où cela n'a pas été fait, l'application des stratégies de communication, l'identification de la souche de la rouille des feuilles du caféier, la poursuite des enquêtes biologiques et socio-économiques et la coordination du projet.

7. Conclusion

En conclusion, les activités dans tous les pays se poursuivent conformément au calendrier, de légers retards étant enregistrés dans l'achat des véhicules du projet qui devrait être terminé à la fin de l'année. Un atelier de planification a été prévu pour décembre 2008 où les activités de 2008 et la planification des activités et des budgets pour 2009 seront examinées.

**ACCÈS AU FINANCEMENT POUR LA MISE EN VALEUR DE
CULTURES DE DIVERSIFICATION DANS LES RÉGIONS DE CAFÉICULTURE**
CFC/ICO/30

1. Période couverte par le rapport : juillet- décembre 2008

2. État d'avancement du projet

Élément 1 : Évaluation des caféiculteurs participants et de leurs besoins

Activités principales	Objectifs	État actuel	Observations
Activité 1.1			
Enquête des institutions participantes sur les caféiculteurs.	Effectuer une étude socioéconomique dans certaines zones du projet.	Le cadre de référence d'une étude socioéconomique a été préparé et le consultant nommé en août 2008. Le rapport technique du consultant est disponible.	Étude terminée.
Activités 1.2 et 1.3			
Identifier les sources locales d'information et les données bancaires existantes pouvant constituer la base d'une information fiable sur les exploitants.	Constitution d'une base de données sur les caféiculteurs.	Des visites sur le terrain ont été organisées et des caféiculteurs ont été identifiés : 3 708 en Côte d'Ivoire et 2 841 au Burundi. Les besoins des caféiculteurs ont été sélectionnés : cultures vivrières et élevage dans les deux pays.	En cours.
Activité 4			
Organiser des réunions consultatives avec tous les exploitants sélectionnés et les autres parties prenantes.	Sélection des exploitants participants. Mise en place d'un protocole d'accord avec les institutions participantes.	Au Burundi, 990 caféiculteurs de 92 sites et 12 stations de lavage avoisinantes ont été sélectionnés. En Côte d'Ivoire, 1100 caféiculteurs ont été sélectionnés à partir de la base de données. Des réunions avec d'autres institutions se sont tenues au Burundi et en Côte d'Ivoire.	Le protocole d'accord avec les institutions est en cours de préparation mais n'a pas encore été signé.

Élément 2 : Mise en place d'une structure appropriée et durable de prêts à la diversification à l'intention des paysans

Principales activités	Objectifs	État actuel	Observations
Activité 2.1			
Étudier la structure passée et actuelle du crédit agricole.	Rapport complet sur les expériences passées et l'état actuel du crédit agricole dans les pays participants.	Au Burundi et en Côte d'Ivoire, le cadre de référence de l'étude a été préparé en juillet 2008. Un consultant a été sélectionné parmi plusieurs propositions (5 au Burundi et 20 en Côte d'Ivoire). Le projet de rapport a été examiné avec le consultant au Burundi et en Côte d'Ivoire.	Le projet de rapport technique est disponible.
Activité 2.2			
Élaborer un système efficace de crédit agricole pour mise en œuvre dans le cadre du projet.	Système éprouvé de crédit renouvelable portant sur les activités de diversification des paysans.	Au Burundi et en Côte d'Ivoire, le cadre de référence de l'étude a été préparé. Un consultant a été sélectionné parmi plusieurs propositions (2 au Burundi et 12 en Côte d'Ivoire). Le projet de rapport a été examiné avec le consultant dans les 2 pays.	Le projet de rapport technique est disponible.

Élément 7 : Coordination, supervision et suivi du projet

Principales activités	Objectifs	État actuel	Observations
Activité 7.4			
Préparer un plan de travail et un budget annuels.	Activités et budget annuels.	En juillet 2008, compte tenu de certaines contraintes de mise en œuvre du projet, un budget révisé pour 2008 a été communiqué à l'OIC et au FCPB pour approbation. Les activités et le budget du projet pour 2009 ont été préparés et soumis au FCPB en décembre 2008 pour approbation.	Terminé.
Activité 7.6			
Supervision annuelle par l'OIC.	Évaluer les activités de projet et faire des recommandations.	Alors qu'il était en congé dans les foyers en Côte d'Ivoire en septembre 2008, l'Economiste principal de l'OIC a organisé plusieurs réunions techniques avec le personnel du projet et a effectué une visite sur le terrain pour identifier les exploitants participants.	La visite officielle de supervision de l'OIC se fera en 2009.
Activité 7.7			
Suivre la mise en œuvre et les décaissements du FCPB.	Fournir des ressources suffisantes et évaluer leur utilisation.	A la suite des rapports de situation de novembre 2008, le FCPB a procédé aux premières reconstitutions autorisées en décembre 2008 : Burundi (US\$49 666,17) et Côte d'Ivoire (US\$78 263). Le comptable du FCPB a tenu une réunion pendant son séjour en Côte d'Ivoire en décembre 2008.	En cours.
Activité 7.8			
Préparer et soumettre au FCPB et à l'OIC des rapports de situation périodiques sur le projet.	Fournir des rapports de situation sur l'utilisation des ressources.	Un rapport technique et financier pour la période considérée a été préparé et transmis à l'OIC et au FCPB en novembre 2008.	En cours.

Entre juillet et décembre 2008, la priorité a été donnée aux activités liées à l'évaluation des producteurs et de leurs besoins, à la mise en place d'un système de crédit adapté à la diversification des caféiculteurs et à la gestion du projet.

Au Burundi et en Côte d'Ivoire, plusieurs missions ont été dépêchées pour identifier les caféiculteurs et leurs activités de diversification. Ces activités ont été structurées au sein d'une base de donnée, en fonction de la culture et du type de sélection de chaque site de projet. Des consultants ont été sélectionnés dans chaque pays pour procéder à une étude socio-économique des régions sélectionnées, à l'étude des expériences passées et présentes en matière de crédit agricole, et à la mise en œuvre d'un système de crédit adapté à la diversification. Les conclusions de ces rapports sont disponibles et permettront de signer des protocoles d'accord avec les institutions de microfinancement. En ce qui concerne la gestion du projet, les rapports techniques et financiers sur les opérations du premier semestre 2008 ont été transmis à l'OIC et au FCPB en novembre 2008. Au Burundi, le Conseiller technique

adjoint a été nommé Directeur général de l'Office du café du Burundi (OCIBU). Il continue néanmoins de participer au projet en tant que Coordinateur national. Un nouveau Conseiller technique adjoint, M. Oscar Baranyizigiyé, a été nommé en décembre 2008.

3. Évaluation de l'utilisation des ressources

Entre juillet et décembre 2008, les dépenses des fonds du FCPB se sont élevées à US\$24 372 au Burundi et à US\$80 274 en Côte d'Ivoire. Les contributions de contrepartie des deux pays ont servi à équiper les bureaux et à payer les traitements du personnel du projet.

4. Évaluation de la coordination et de la gestion du projet

L'Agence d'exécution de projets (Fonds de garantie des coopératives café cacao (FGCCC)), le Comité directeur et les coordinateurs de projet des deux pays suivent étroitement la mise en œuvre des activités. En juillet 2008, les budgets ont été révisés pour tenir compte des études des consultants et accroître la contribution de chaque pays de façon à assurer une mise en œuvre efficace du projet. Le Conseiller technique principal a fourni un appui à la coordination du projet du Burundi en juillet et décembre 2008. De même, pendant sa visite en Côte d'Ivoire en décembre 2008, le comptable du FCPB a rencontré l'équipe de gestion du projet pour procéder à des échanges de vues sur la gestion financière du projet.

5. Effets sociaux et environnementaux de la mise en œuvre du projet

Les régions rurales des deux pays souffrent de la rareté d'un crédit agricole fourni par les institutions financières. Les missions dépêchées sur place ont permis d'identifier la nécessité de fournir un crédit aux producteurs afin que ceux-ci puissent diversifier leur production. Les Comités directeurs et les autorités de chaque pays attendent les résultats de la mise en place d'un système de crédit à l'intention des petits producteurs.

6. Planification de la poursuite de la mise en œuvre du projet

Les activités du premier semestre 2009 porteront essentiellement sur la signature d'un protocole d'accord avec toutes les institutions participantes et sur la mise en œuvre effective d'un système de crédit à l'intention des producteurs.

LISTE DES ACRONYMES EMPLOYÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

OCIBU	Office du café du Burundi
FCPB	Fonds commun pour les produits de base
AEP	Agence d'exécution de projet
FGCCC	Fonds de garantie des coopératives café cacao